

MP FRANCIS DROUIN
GLENGARRY-PRESCOTT-RUSSELL

TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



FRANCIS DROUIN, DÉPUTÉ
GLENGARRY-PRESCOTT-RUSSELL

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

LES CONSULTATION(S)			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes
9 août 2016	18h30-20h00	Microtel Inn & Suites Casselman	30
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférenciers invités <input checked="" type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier) : discussion table ronde			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : x	Changement au mode de scrutin actuel : x	Participation électorale : x	Accessibilité et inclusion : x
Vote obligatoire : x	Vote en ligne : x	Représentation locale : x	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
<p>Les participants ont déclarés qu'il existe des avantages ainsi que des désavantages au système politique actuel. Ceux-ci applaudissent la représentation régionale dans les districts électoraux. La population se sent bien représentée à Ottawa lorsqu'elle connaît le député de sa circonscription. Toutefois, l'un des désavantages les plus importants quant au système majoritaire uninominal à un tour est notamment la possibilité de créer un gouvernement majoritaire avec un nombre de vote inférieur à la majorité. Selon les participants, des résultats comme ceux-là érodent la confiance de la population envers le système électoral actuel du Canada. Cette diminution de la confiance entraîne parfois un absentéisme au scrutin de vote la journée de l'élection. La participation de la population aux élections doit augmenter.</p>

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants ont prônés certains types de systèmes électoraux proportionnels alors qu'ils ont critiqués d'autres variations de ce système électoral. Selon des participants, le système proportionnel mixte utilisé par la Nouvelle-Zélande, serait fonctionnel au Canada. La raison étant que ce système permet une représentation proportionnelle sans éliminer la représentation régionale, que les participants considèrent comme étant un élément crucial. Certains ont même ajoutés que ce système électoral permet plus de civilité entre les politiciens. Toutefois, les participants ont fait part de leurs inquiétudes sur mode de sélection des candidats de listes d'un système proportionnel. Néanmoins, certains participants se sont opposé catégoriquement au système électoral proportionnel en déclarant que ce changement ne tiendrait pas compte des régions ainsi que de leur représentation au sein du gouvernement fédéral. Certains participants craignent que cette réforme enlève beaucoup de pouvoir aux députés et centralise le pouvoir.

Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

La première critique du processus démocratique du Canada fut la longueur des campagnes électorales. Les participants ont ainsi mit de l'emphase sur la longueur des Élections 2015. Ceux-ci ont décrit cet aspect comme étant la raison principale pour laquelle le taux de vote demeure bas. L'attente en ligne au bureau de scrutin a aussi été critiquée. Plusieurs participants ont déclarés qu'il faudrait étudier ce cas afin de pouvoir cibler les groupes qui sont aptes à ne pas voter.

Certains participants étaient inquiets du manque de participation des jeunes adultes. Ceux-ci ont élaborés que si les campagnes électorales étaient plus courtes, les jeunes adultes participeraient plus. Plusieurs ont encouragés l'intégration du vote en ligne afin de faciliter la tâche, sans pour autant éliminer le vote physique qui est populaire chez les personnes plus âgées. D'autres participants ont élaborés en expliquant qu'Élection Canada devrait sensibiliser et éduquer les gens dès l'adolescence afin d'augmenter le taux de participation aux élections. Élection Canada pourrait utiliser plusieurs formes de médias afin de créer des publicités qui prône l'aspect du devoir civique de voter au sein de la population canadienne dès un jeune âge. Plusieurs participants ont insistés que ceci augmenterais la compréhension de la population du système électoral du Canada, augmentant ainsi la confiance qu'on les gens envers la politique.

Quelques participants ont expliqués que certains politiciens découragent le public à voter lorsqu'il y a un manque de transparence ou un manque d'honnêteté.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Quant au vote obligatoire, les participants ont des opinions variées. Certains croient que si cette idée est gérée comme le recensement, ça pourrait être intéressant. À l'opposé, certains affirment que le coût serait trop élevé. Toutefois, plusieurs participants s'opposent entièrement à l'idée en expliquant que le concept de vote obligatoire va à l'encontre des valeurs canadiennes.

Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

La plupart des participants sont d'accord avec l'idée du vote électronique, sans compromettre la sécurité. Par contre, ceux-ci ont précisé qu'il est important de ne pas éliminer le vote physique, puisque ceci aliénerait de nombreuses personnes âgées.

Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

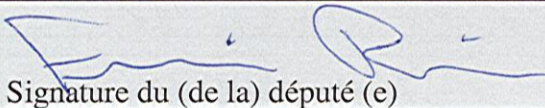
Un autre sujet qui fut soulevé fut celui du référendum. Les participants s'y opposent en majorité en expliquant que la population ne comprend pas facilement les référendums, citant l'exemple de l'Ontario. Ceux-ci sont d'accord avec le comité de réforme électorale en expliquant que l'opinion publique est bien représentée.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1000 mots)

**Représentation proportionnelle
Représentation locale
Simplicité du système**

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 2016/10/14



Signature du (de la) député (e)

(Nom) FRANCIS DROUIN

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016